

GUIDE

LE COMPOSTAGE DE JARDIN



TOUS ÉCORESPONSABLES

**métropole
GrandNancy**



ON COMPOSTE AU JARDIN ?

Pour embellir votre pelouse, vos plates-bandes, avoir de beaux fruits et légumes, gagner du temps ou encore réduire vos déchets... le compostage est votre allié. vous n'avez jamais composté ?

C'est très facile, inutile d'être jardinier !

Suivez le guide...

Choisir son composteur

Le choix du composteur dépend du volume de déchets que vous produisez.

- ▶ **Si vous compostez tous vos déchets de jardin avec vos biodéchets de cuisine,** un ou plusieurs composteurs seront nécessaires.

Si votre jardin a une surface de :

- ▶ **moins de 400 m² :** choisissez **1 composteur de 400 litres**
- ▶ **plus de 400 m² :** choisissez **1 composteur de 600 litres** ou **2 composteurs de 400 litres**

Les composteurs

La Métropole du Grand Nancy propose deux modèles de composteurs à tarif préférentiel :

≈ 400 litres

Tarif préférentiel



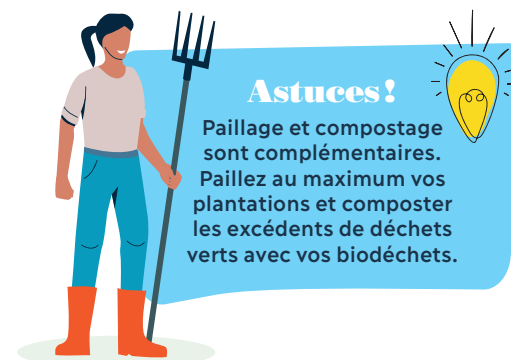
Réservés aux habitants du Grand Nancy, ces composteurs sont disponibles :

- ▶ **lors des restitutions de compost de printemps et d'automne** dans toutes les communes du Grand Nancy (calendrier consultable sur dechets.grandnancy.eu, règlement par chèque uniquement),
- ▶ **à l'accueil relation-clientèle de la Métropole Grand Nancy,** 7 rue Pierre Chalnot à Nancy du lundi au jeudi, 9 h > 12 h / 13 h > 17 h et le vendredi jusqu'à 16 h.

Règlement par CB ou chèque.

CHOISIR LE BON EMPLACEMENT

Installez votre composteur à même la terre dans un endroit mi-ombré et pas trop éloigné de la cuisine pour pouvoir composter vos déchets de cuisine indispensables au bon déroulement du compostage.



LA TONTE

Mise en grande quantité dans le composteur, la tonte se décompose mal et lentement. Alors qu'elle peut être plus utile en paillage : paillez-la dans le potager (1 à 2 cm si elle est fraîche), au pied des arbres et des haies.

COMMENT COMPOSTER ?

En suivant ces quelques conseils, vous obtiendrez un beau compost en un an.

Les micro-organismes qui « compostent » ont besoin d'une nourriture équilibrée, d'eau et d'air, pour leur garantir des conditions de vie idéales et obtenir un compost de qualité pour l'année suivante, c'est simple !

LES 4 GESTES DU COMPOSTAGE

- 1 Varier les déchets contraires** en prenant soin de recouvrir les biodéchets par de la matière sèche.
- 2 Aérer le mélange régulièrement** (toutes les semaines) pour décompacter le tas et apporter de l'air.
- 3 Réduire en morceaux** les gros déchets pour une décomposition rapide.
- 4 Surveiller l'humidité :** le tas doit être humide à la manière d'une éponge essorée. Arroser quand c'est trop sec ou assécher quand c'est trop humide en apportant de la matière sèche.

UTILISATION DU COMPOST

Le compost est un amendement organique mais ce n'est ni un engrais ni un terreau (riche en humus). Il améliore les qualités physiques, chimiques et biologiques du sol. **Le compost peut s'utiliser de trois façons différentes: en paillage, incorporé au sol, en création de jardinière.**

Le compost mûr

Le compost mûr, **obtenu entre 9 à 12 mois**, se reconnaît par sa couleur brun/noir, son odeur agréable de sous-bois et son aspect grumeleux.

Très riche en matière organique, **le compost mûr ne s'utilise jamais pur** pour les plantations mais toujours en mélange.



Utilisation dans les espaces verts

- ▶ 1 à 3 kg/m² de compost étalé au sol et griffé sur 5 cm maximum (le compost ne s'enterre pas).



Utilisation en rempotage et jardinière

- ▶ Création de jardinières: 1/3 de compost mélangé à de la terre, du terreau, du sable **1/3 compost + 1/3 sable + 1/3 terre**
- ▶ Renouvellement de jardinières et rempotage: 25% de compost mûr incorporé au mélange des plantes **1/4 compost + 3/4 terre**



COMPOSTER C'EST FACILE!



JE METS DANS MON COMPOSTEUR	JE NE METS PAS DANS MON COMPOSTEUR
DÉCHETS DE CUISINE	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Épluchures de fruits et légumes (y compris les agrumes) ▶ Restes de fruits pourris ou cuits ▶ Marc de café et filtres ▶ Sachets de thé et infusions ▶ Restes de repas (aliments abîmés, pain rassis...) ▶ Coquilles d'œufs et fruits de mer écrasés <p><i>En petite quantité:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Huile de friture 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Cartonnettes emballages plastiques ▶ Boîtes d'œufs en polystyrène ▶ Étiquettes de fruits
DÉCHETS DU JARDIN	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Feuilles mortes, taille de haies ▶ Déchets de potager (fanés de légumes, fruits et légumes abîmés) ▶ Herbes indésirables ▶ Branchages de petites tailles ▶ Paille, foin, écorces, vieille terre (ce ne sont pas des déchets ménagers) <p><i>En petite quantité:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Gazon ▶ Pommes de terre flétries 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Végétaux contenant des substances toxiques ou à décomposition difficile (thuya, résineux...) ▶ Grosses tailles ou branches non broyées
DÉCHETS MÉNAGERS NON-ALIMENTAIRES	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Paille, foin ▶ Serviettes et mouchoirs en papier, essuie-tout ▶ Sciures et copeaux (non traités) <p><i>En petite quantité:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Cendres de bois, litière minérale ou biodégradable ▶ Vieux chiffons en fibres naturelles (coton, lin, laine) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Plastique dit compostable ▶ Matières fécales humaines (couches...) ▶ Cartons imprimés, tissus imprimés couleurs, papiers glacés, sacs et poussières d'aspirateur ▶ Mégots de cigarettes, cendres de charbon, barbecue...

Liste non exhaustive.

JE DEVIENS... LE KING DU MULCHING



Le mulching, c'est tondre sans ramasser l'herbe. Finie la corvée du ramassage.

Comment ça marche ?

Plus besoin de panier ! La tondeuse mulching hache finement les brins d'herbe qui retombent au sol et se décomposent rapidement. Je peux aussi obstruer l'évacuation de ma tondeuse classique avec un kit mulching voire un carton.

La recette d'un bon mulching :

- ▶ ramasser la première et la dernière tonte de l'année,
- ▶ tondre un tiers de la hauteur de l'herbe,
- ▶ tondre quand l'herbe est sèche,
- ▶ adapter sa vitesse de tonte.

6 BONNES RAISONS DE MULCHER

- ▶ Je gagne du temps
- ▶ Je nourris ma pelouse naturellement
- ▶ Ma pelouse est plus belle
- ▶ Ma pelouse reste verte plus longtemps
- ▶ Je ne ramasse plus l'herbe
- ▶ Plus besoin d'aller en déchetterie



JE DEVIENS... L'AS DU PAILLAGE



Le paillage consiste à recouvrir un sol avec des déchets verts pour le nourrir et le protéger (plates-bandes, potager, pieds d'arbres et de haies, jardinières).

Réaliser un bon paillage

- ▶ **En toute saison**, je peux pailler.
- ▶ **Du printemps à l'automne**, je paille avec mes tontes et mes tailles.
- ▶ **À l'automne**, je paille avec mes branchages, fanes du potager et feuilles broyées. Les déchets des conifères (thuyas, cyprès...) se décomposent lentement comme certaines feuilles dures (platane, laurier...).
- ▶ Une fois broyés, ces paillis sont parfaits pour protéger le sol **pendant l'hiver**. Avant de pailler, je pense à bien désherber.

8 BONNES RAISONS DE PAILLER

- ▶ J'arrose moins
- ▶ Je gagne du temps
- ▶ Plus de désherbage : 1h de paillage = 10h d'entretien du jardin
- ▶ Je crée un habitat naturel pour les insectes utiles
- ▶ J'améliore la qualité de mon sol, plus besoin de bêchage
- ▶ Je protège mes plantes des maladies
- ▶ Je n'utilise plus d'engrais et de produits chimiques
- ▶ Je récolte des légumes propres



JE DEVIENS... LE CHAMPION DU BROYAGE



Le broyage consiste à réduire en morceaux les tailles d'arbres ou d'arbustes et les fanes du potager. Réutilisez-les ensuite en paillage ou pour alimenter le composteur.

Comment ça marche ?

Je broie les petits branchages frais (diamètre inférieur à 2 cm) à l'aide de ma tondeuse munie de son panier. Un passage lent me permet de récupérer le broyat dans le panier. Ce qui est coupé au taille-haie peut être broyé à la tondeuse sans soucis. Pour les branchages supérieurs à 2 cm, j'utilise un broyeur.

3 BONNES RAISONS DE BROYER

- ▶ Je fabrique mon propre paillis
- ▶ J'ai de la matière sèche pour mon composteur
- ▶ Je réduis mon volume de déchets verts



En dernier recours...

je peux déposer mes déchets verts dans l'une des neuf déchetteries de l'agglomération et je les récupère sous forme de compost lors des distributions.



ATTENTION!



Brûler ses déchets verts dans son jardin est interdit, sous peine d'une amende de 3^e classe pouvant atteindre 450€.
La combustion des déchets verts contribue fortement aux émissions de particules fines dans l'air. **Ces substances sont polluantes pour l'environnement et toxiques pour la santé.**

TOUS ÉCORESPONSABLES

métropole
GrandNancy



**N'HÉSITEZ PAS
À DEMANDER
CONSEIL !**

Votre maître-composteur est
votre interlocuteur privilégié :

Tél. : 03 83 91 83 56

compostage@grandnancy.eu

dechets.grandnancy.eu